



CONSEIL DE LA NATION ATIKAMEKW

BUREAU DU GRAND-CHEF

290, rue St-Joseph, C.P. 848

La Tuque (Québec) G9X 3P6

Nitaskinan, le 27 avril 2017

PAR COURRIER

PAR COURRIEL : greffe@cerp.gouv.qc.ca

L'honorable Jacques Viens, président
Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics
C.P. 547
Val-d'Or (Québec) J9P 4P5

Objet : Demande de statut de participant

Monsieur le Président,

La présente constitue une demande officielle formulée par le Conseil de la Nation Atikamekw – Atikamekw Sipi (ci-après désigné le CNA) en vue d'obtenir le statut de « participant » dans le cadre de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics* (CERP).

Le CNA est un conseil tribal qui regroupe les trois communautés atikamekw présentes au Québec, soit Manawan, Opitciwan et Wemotaci. Le CNA a pour mission, notamment, d'agir à titre de représentant officiel de l'ensemble de la Nation Atikamekw ainsi que de défendre les droits et intérêts des Atikamekw sur les plans social, économique et culturel. Il a également la responsabilité d'offrir et d'assumer la prise en charge de divers programmes et services en matière de services sociaux, d'éducation et de culture auprès des membres des communautés atikamekw et ce, en partenariat avec les divers gouvernements.

La nature de notre intérêt pour les travaux de la Commission repose essentiellement sur le fait que nous considérons que nos membres et nos institutions, dont le CNA, subissent des iniquités dans le cadre de la prestation des services publics, que ce soit par les services offerts directement par le gouvernement du

Québec à nos membres et à nos institutions ou par l'intermédiaire des ententes conclues en ce sens entre les institutions atikamekw et le gouvernement du Québec, en ce qui concerne plus particulièrement les services policiers, la justice, les services de santé et services sociaux de même qu'en matière de protection de la jeunesse.

Nous sommes d'avis que cet intérêt important concerne directement l'un des mandats de la Commission, à savoir, de procéder à des analyses afin de faire des recommandations quant aux actions correctives concrètes, efficaces et durables à mettre en place par le gouvernement du Québec et par les autorités autochtones en vue de prévenir ou d'éliminer, quelles qu'en soient l'origine et la cause, toute forme de violence et de pratiques discriminatoires, de traitements différents dans la prestation des services publics suivants aux Autochtones du Québec : les services policiers, les services correctionnels, les services de justice, les services de santé et les services sociaux ainsi que les services de protection de la jeunesse

Le statut recherché est donc celui de « participant » et les motifs qui justifient ce statut sont la volonté de représenter les intérêts et les besoins de plus de 6 500 membres de nos communautés isolées et éloignées, conjugué à la nécessité de partager directement des situations de discrimination vécues que nous avons dénoncées, nos expériences et nos préoccupations à cet égard et qui continuent d'affecter notre population depuis trop longtemps tout en pénalisant notre développement communautaire.

La contribution susceptible d'être apportée par notre présence à cette Commission serait sous forme de faits, d'enjeux, de témoignages de notre expérience et de pistes de solution respectueuses de notre réalité et de nos droits. Nous ressentons le besoin d'être écoutés, de participer activement à un processus de réconciliation entre nos organisations respectives et de soumettre des pistes visant à soutenir un progrès dans nos relations.

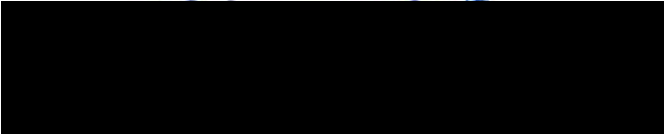
Tel que requis, les coordonnées du représentant du Conseil de la Nation Atikamekw:

M. Constant Awashish
Grand-Chef/Président du CNA
290, rue St-Joseph, C.P.848
La Tuque (QC) G9X 3P6
Téléphone : 819 523-6153
Télécopieur : 819 523-8706
Courriel : cawashish@atikamekwsipi.com

L'avocat qui nous représentera est Me Benoit Champoux, du cabinet d'avocats Neashish et Champoux s.e.n.c. Les coordonnées de Me Champoux sont :

Me Benoît Champoux
Neashish & Champoux, s.e.n.c.
50 rue Chef-Maurice-Bastien Bureau 400
Wendake QC G0A 4V0
Téléphone : 418 845-8317
Télécopieur : 866 251-6612
Courriel : bchampoux@ncavocats.ca

Dans l'attente d'une réponse positive, veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.



Constant Awashish
Grand Chef / Président

P.j. Déclaration sous serment de M. Constant Awashish, Grand-Chef/Président du CNA

c.c. : M. Christian Awashish, Chef d'Opitciwan
M. François Neashit, Chef de Wemotaci
M. Jean-Roch Ottawa, Chef de Manawan
Me Benoit Champoux, Neashish et Champoux s.e.n.c.
M. Daniel Bouchard, directeur général, CNA